



### RENSEIGNEMENTS ADHERENT

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES

NOM : .....  
 PRENOM : .....  
 DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....  
 ADRESSE POSTALE COMPLETE : .....  
 CODE POSTAL : ..... VILLE: .....  
 EMAIL : ..... TELEPHONE : .....  
 DROIT A L'IMAGE : OUI  NON

Si adhérent mineur, mentionner nom, email et téléphone de chaque parent.

PARENT : ..... TEL : ..... MAIL.....

PARENT : ..... TEL : ..... MAIL.....

L'adresse e-mail est nécessaire pour vous communiquer des informations générales de la MJC (événement, spectacle, expos...)

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (Nom et Téléphone) .....

TEL : .....

**Autorisation parentale :** Le représentant légal de l'adhérent mineur déclare :

\*L'autoriser à partir seul après son activité  oui  non

\*Autoriser la MJC à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident  oui  non

Nom et téléphone du médecin traitant .....

### RENSEIGNEMENTS ACTIVITES

ACTIVITE(S) CHOISIE(S) / JOUR / HORAIRE <i>Se référer à la plaquette d'activités disponible sur le site internet</i>	ACTIVITE NECESSITANT UN CERTIFICAT MEDICAL : OUI / NON <i>Se référer à la liste disponible sur le site internet</i>	MONTANT COTISATION ANNUELLE <i>Se référer à la grille tarifaire disponible sur le site internet</i>
<b>MONTANT TOTAL COTISATION(S)</b>		

L'adhésion est obligatoire pour participer aux activités de la MJC de Villefranche de Lauragais. Elle est payante et renouvelable tous les ans en Septembre.

Elle comprend : La carte astuce - Une assurance apportant des garanties supplémentaires pendant votre activité au sein de la MJC - Une participation aux frais généraux de la MJC partagée par tous les adhérents - Un soutien à un réseau MJC départemental, régional et national - Votre carte astuce vous permet également d'obtenir des tarifs réduits. Voir site [www.mjcmipy.com](http://www.mjcmipy.com)

NOM	PRENOM	SEXE F/M	DATE DE NAISSANCE

### MONTANT DE L'ADHESION ANNUELLE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOUT 2021

(l'adhésion n'est pas remboursable)

ADULTE : 15 €       MINEUR : 12 €       FAMILLE (à partir de 3 personnes) : 27 €

PAYABLE PAR CHEQUE ou ESPECES      pas de prélèvement, pas de chèques vacances

En contrepartie la MJC me remet la carte astuce (carte de membre de la MJC) justificatif de mon adhésion.

### PAIEMENT DE L'INSCRIPTION AUX ACTIVITES (séparé du paiement de l'adhésion)

Tarif Villefrancois (Justificatif de domicile) : OUI

Les éventuelles réductions (3<sup>ème</sup> activité / bénéficiaire RSA) seront appliquées à l'automne, sous forme de remboursement

TOTAL COTISATION(S) :	.....€
Total Espèces	.....€
Total Chèques vacances	.....€
Total Chèque (s) :	.....€
Total Prélèvements automatiques :	.....€

Remplir la fiche SEPA disponible sur le site internet. Joindre un RIB ou IBAN

=>  1 fois    3 fois    9 fois  
=>                     3 fois    9 fois

Pour les paiements en 3x ou 9x, se référer à la grille tarifaire svp

**EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE,**  
**LE DEPOT DES DOSSIERS DOIT EXCEPTIONNELLEMENT SE FAIRE SELON LES REGLES SUIVANTES :**  
**DOSSIER AVEC REGLEMENTS EN CHEQUES OU PRELEVEMENTS => SOUS ENVELOPPE DANS LA BOITE AUX LETTRES**  
**DOSSIER AVEC REGLEMENTS EN ESPECES OU EN CHEQUES VACANCES => AU SECRETARIAT (VOIR HEURES D'OUVERTURE)**  
**Attention, en cas de non-respect de ces consignes, aucune réclamation ne sera acceptée.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion à la MJC. Toutes ces informations resteront strictement confidentielles. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, il convient de vous adresser au secrétariat de l'association aux horaires d'ouverture.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal (si adhérent mineur)  
A faire précéder de la mention écrite « lu et approuvé »

A Villefranche, le .....

## REGLEMENT INTERIEUR et CONDITIONS GENERALES

La MJC est une association loi 1901. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite devenir adhérente. Etre adhérent c'est manifester son plein consentement aux statuts et à la charte de la MJC, c'est aussi participer à une cotisation qui contribue au fonctionnement de l'association.

Les activités fonctionnent avec des animateurs qualifiés.

### **Notre objectif est donc d'assurer :**

La pérennité de l'emploi des animateurs, la continuité des cours pendant toute l'année, l'équilibre des finances de la MJC qui implique l'autofinancement de chaque activité.

**Chaque cours doit avoir un minimum d'adhérents requis pour son fonctionnement ; en deçà, la MJC se réserve le droit d'annuler le cours.**

### **CARTE ASTUCE ET COTISATION**

La carte Astuce est l'adhésion annuelle à l'association et est obligatoire pour participer à toute activité de la M.J.C.

Cette carte est valable du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

**Lors de l'inscription à une activité vous devez donc vous acquitter, avant de commencer l'activité :**

- \* de la carte Astuce (adhésion annuelle) non remboursable, sauf en cas d'abandon après le 1<sup>ère</sup> séance.
- \* de la cotisation annuelle de l'activité dans sa totalité (avec la possibilité de la fractionner en 3 trimestres ou 9 mois).

### **INSCRIPTION**

**L'inscription se fait avant le premier cours au secrétariat de la MJC.**

**L'encaissement de la cotisation :** la totalité, le 1<sup>er</sup> trimestre ou le 1<sup>er</sup> mois sera fait dès le 2<sup>ème</sup> cours ainsi que celui de la carte Astuce.

**Cela vous permet d'avoir un cours d'essai qui, sans cette inscription, ne sera pas possible.**

**Réduction :** une réduction de 10% est accordée pour l'inscription à partir d'une 3<sup>ème</sup> activité (la moins chère sauf l'activité badminton et les activités musicales). Pour les bénéficiaires du RSA se rapprocher du secrétariat. **La réduction sera appliquée à l'automne, sous forme de remboursement.**

### **Documents nécessaires :**

- \*Fiche d'adhésion/inscription remplie
- \*Justificatif de domicile (si Villefranchois)
- \*Certificat médical (si activité corporelle)
- \*Echéancier de prélèvement (si prélèvements)
- \*RIB/IBAN (si prélèvements)

### **FONCTIONNEMENT**

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

**La MJC ne peut être rendue responsable des pertes, des vols et des dégradations.**

**Exemplaire adhérent (à conserver)**

### **INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE**

Les formalités sont identiques à une inscription en début d'année.

Le tarif de l'adhésion à la carte Astuce est inchangé.

Le tarif de l'inscription à l'activité sera calculé au prorata du nombre de semaines de participation à l'activité.

### **ABANDON EN COURS D'ANNEE**

Après la 1<sup>ère</sup> séance, un abandon donnera lieu à la restitution de votre dossier complet (*adhésion et inscription*).

Après la 2<sup>ème</sup> séance, seuls les désistements liés à une **cause médicale** ou à un **déménagement** feront l'objet d'un remboursement.

**Pour tout abandon en cours d'année, il sera appliqué des frais de gestion d'un montant de 15€**  
**Les modalités d'abandon sont les suivantes :**

- \*La date retenue est celle de la notification écrite à la MJC (mail ou courrier)
  - \*Présentation d'un justificatif (fin de bail ou acte de vente pour le déménagement et certificat médical pour la maladie)
- Le montant du remboursement sera calculé au prorata du nombre de semaines restantes à partir de la date de la notification.

### **IMPAYES**

La régularisation d'un impayé devra être faite **dans un délai d'un mois maximum**. Dans le cas contraire, il entraînera l'arrêt de la participation à l'activité.

**Tout impayé, dans le cas d'un prélèvement, entraînera la facturation de frais pour un montant de 17€ par échéance.**

### **ENGAGEMENT DE L'ADHERENT**

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance du règlement des activités, et m'engage à participer ou faire participer mon enfant ..... aux cours et aux manifestations (Fête de fin d'année) pour toute la période de **Septembre à juin**.

Fait à ..... le .....

Signature

## REGLEMENT INTERIEUR et CONDITIONS GENERALES

La MJC est une association loi 1901. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite devenir adhérente. Etre adhérent c'est manifester son plein consentement aux statuts et à la charte de la MJC, c'est aussi participer à une cotisation qui contribue au fonctionnement de l'association.

Les activités fonctionnent avec des animateurs qualifiés.

### **Notre objectif est donc d'assurer :**

La pérennité de l'emploi des animateurs, la continuité des cours pendant toute l'année, l'équilibre des finances de la MJC qui implique l'autofinancement de chaque activité.

**Chaque cours doit avoir un minimum d'adhérents requis pour son fonctionnement ; en deçà, la MJC se réserve le droit d'annuler le cours.**

### **CARTE ASTUCE ET COTISATION**

La carte Astuce est l'adhésion annuelle à l'association et est obligatoire pour participer à toute activité de la M.J.C.

Cette carte est valable du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

**Lors de l'inscription à une activité vous devez donc vous acquitter, avant de commencer l'activité :**

- \* de la carte Astuce (adhésion annuelle) non remboursable, sauf en cas d'abandon après le 1<sup>ère</sup> séance.
- \* de la cotisation annuelle de l'activité dans sa totalité (avec la possibilité de la fractionner en 3 trimestres ou 9 mois).

### **INSCRIPTION**

**L'inscription se fait avant le premier cours au secrétariat de la MJC.**

**L'encaissement de la cotisation :** la totalité, le 1<sup>er</sup> trimestre ou le 1<sup>er</sup> mois sera fait dès le 2<sup>ème</sup> cours ainsi que celui de la carte Astuce.

**Cela vous permet d'avoir un cours d'essai qui, sans cette inscription, ne sera pas possible.**

**Réduction :** une réduction de 10% est accordée pour l'inscription à partir d'une 3<sup>ème</sup> activité (la moins chère sauf l'activité badminton et les activités musicales). Pour les bénéficiaires du RSA se rapprocher du secrétariat. **La réduction sera appliquée à l'automne, sous forme de remboursement.**

### **Documents nécessaires :**

- \*Fiche d'adhésion/inscription remplie
- \*Justificatif de domicile (si Villefranchois)
- \*Certificat médical (si activité corporelle)
- \*Echéancier de prélèvement (si prélèvements)
- \*RIB/IBAN (si prélèvements)

### **FONCTIONNEMENT**

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

**La MJC ne peut être rendue responsable des pertes, des vols et des dégradations.**

### **INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE**

Les formalités sont identiques à une inscription en début d'année.

Le tarif de l'adhésion à la carte Astuce est inchangé.

Le tarif de l'inscription à l'activité sera calculé au prorata du nombre de semaines de participation à l'activité.

### **ABANDON EN COURS D'ANNEE**

Après la 1<sup>ère</sup> séance, un abandon donnera lieu à la restitution de votre dossier complet (*adhésion et inscription*).

Après la 2<sup>ème</sup> séance, seuls les désistements liés à une **cause médicale** ou à un **déménagement** feront l'objet d'un remboursement.

**Pour tout abandon en cours d'année, il sera appliqué des frais de gestion d'un montant de 15€**  
**Les modalités d'abandon sont les suivantes :**

- \*La date retenue est celle de la notification écrite à la MJC (mail ou courrier)
  - \*Présentation d'un justificatif (fin de bail ou acte de vente pour le déménagement et certificat médical pour la maladie)
- Le montant du remboursement sera calculé au prorata du nombre de semaines restantes à partir de la date de la notification.

### **IMPAYES**

La régularisation d'un impayé devra être faite **dans un délai d'un mois maximum**. Dans le cas contraire, il entraînera l'arrêt de la participation à l'activité.

**Tout impayé, dans le cas d'un prélèvement, entraînera la facturation de frais pour un montant de 17€ par échéance.**

### **ENGAGEMENT DE L'ADHERENT**

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance du règlement des activités, et m'engage à participer ou faire participer mon enfant ..... aux cours et aux manifestations (Fête de fin d'année) pour toute la période de **Septembre à juin**.

Fait à ..... le .....

Signature